



Occupation d'un terrain par un squatter

Par **sard**, le **24/04/2012** à **03:38**

Bonjour,
Je suis propriétaire d'une maison secondaire dans un village en France mais habite en Australie. Nous avons mis la maison en vente. Je viens d'apprendre par une personne dans le village qu'un individu a installé une tente sur notre terrain alléguant qu'il en était propriétaire et aussi d'une partie de la propriété. J'ai bien sur tous les documents attestant que je suis propriétaire. Quels recours ai-je pour prouver qu'il n'est pas propriétaire et le déloger?
Dans l'attente de vous lire.
Mes salutations